

Responsable ressources humaines et paie

RNCP22083 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/04/2021

Certificateur(s)

INSTITUT CARREL · SIRET : 77564917100078

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A 3 D	48180466400011	Former et organiser l'évaluation
ACCOMPAGNEMENT FORMATION EN LORRAINE	53755201000036	Former et organiser l'évaluation
ALPES DEVELOPPEMENT FORMATION	37951396300023	Former et organiser l'évaluation
ESPACE REUSSITE	41398354500034	Former et organiser l'évaluation
FORMAVAR	41895538100045	Former et organiser l'évaluation
FORMAVAR	41895538100052	Former et organiser l'évaluation
INSTIT FORMAT CARRIERES COMMUNICAT VEN	44026320000022	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable des Ressources Humaines et Paie (RRHP) est l'expert des Ressources Humaines de la structure. Il a pour mission d'organiser les RH et la paie en tenant compte des évolutions sociales, juridiques et de la stratégie RH de son entreprise.

Il est l'interface des collaborateurs, des IRP et des organismes extérieurs sur tous les sujets liés à la gestion des RH, l'administration du personnel et à la paie. Il est le garant, dans ces domaines, de la bonne circulation de l'information, tant dans son contenu que dans son organisation.

Il développe le potentiel humain de l'entreprise en intervenant sur le recrutement, la formation et la gestion des carrières.

Il intervient sur l'ensemble de la vie du contrat du salarié, depuis la déclaration unique d'embauche jusqu'au solde tout compte et veille à la mise à jour des tableaux de bord sociaux.

Il est responsable de la mise en œuvre de la paie qu'il prépare et dont il contrôle les données ; il la réalise avec ou sans prestataire, en conformité avec les obligations légales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Mener une veille économique, juridique et sociale, analyser l'organisation de l'entreprise et mettre à jour les tableaux de bords sociaux

Analyser les divers process RH et paie

Diagnostiquer les outils RH disponibles et proposer leur mise en œuvre, notamment pour le reporting social

Identifier les problématiques RH et paie, élaborer un projet et le piloter

Gérer la communication interne et celle plus individuelle liée aux demandes spécifiques des collaborateurs

Accompagner les managers sur la gestion de leur équipe

Gérer les relations avec les IRP

Organiser le recrutement interne et externe

Piloter la formation

Mettre en œuvre la GPEC

Gérer les différents contrats liés aux salariés

Mettre en œuvre la paie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

ressources humaines et paie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable RH, responsable du personnel et paie, collaborateur RH et paie, responsable paie, chef du personnel, chargé administratif/services RH, adjoint au responsable du personnel, gestionnaire administratif et RH, responsable recrutement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président du jury (professionnel/employeur)

1 membre de l'équipe pédagogique

2 professionnels (un employeur et un salarié)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 605 €
Selon la branche	6 000 € – 8 168 €
Prise en charge	Branches concernées
7 605 €	Valeur par défaut · 189 branches
8 168 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des industries charcutières, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 650 €	CPNE de l'immobilier, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
7 621 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP des commerces de gros
6 511 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP de la métallurgie
8 100 €	CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
7 740 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 560 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
7 344 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
7 290 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 110 €	CPNEFP Mutualité
6 948 €	CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes
6 859 €	CPNE Travail Temporaire
6 583 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 311 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 266 €	CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/04/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Référentiel des métiers des ressources humaines - APEC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22083/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	10 385 €
Coût moyen par dossier	2 596 €
Durée moyenne	450 h
Période	07/2020 – 08/2021
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.